## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le 12 juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, Maire.

# MEMBRES PRESENTS A LA SÉANCE :

Jérôme MOROGE, Maryse MICHAUD, Wilfrid COUPE, Nora BELATTAR, Patrice LANGIN, Sandrine COMTE, Roger MAJDALANI, Marguerite LENOBLE, Jocelyne CLAUZIER, Anne DEMOND, Yann BIDON, Mostefa BENAOUD, Marie-Noëlle DUFOUR, Myriam SIMON, Gino ROMANO, Dominique LARGE, Lionel RUFIN, Eliane CHAPON, Yann-Yves DU REPAIRE, Marysa DOMINGUEZ, Daniel DELEAZ, Marie-Thérèse COULLET, David CHIZAT, Geneviève CARECCHIO, Jean-Claude DUFOUR, Bernard JAVAZZO.

## **ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION:**

Jorge VELSO MACHADO a donné pouvoir à M. LANGIN Marcel GOLBERY a donné pouvoir à Mme. BELATTAR Marjorie CHAIZE a donné pouvoir à Mme MICHAUD Marie-Claire CASTERAN a donné pouvoir à W. COUPE Jacques ROS a donné pouvoir à M. DU REPAIRE Max SEBASTIEN a donné pouvoir à Mme LENOBLE Nathalie MURCIA a donné pouvoir à M. DUFOUR

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

#### 1) APPEL NOMINAL

### 2) DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur JAVAZZO est désigné secrétaire de séance.

# 3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 MAI 2016

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 mai 2016.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 24 mai 2016.

COMPTE RENDU AFFICHE DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 2016

# ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR :

#### **ACTES DE GESTION**

## Compte-rendu au Conseil Municipal des Actes de gestion

Rapporteur: Mr MOROGE

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE**, des actes de gestion accomplis par le Maire, en vertu de la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

#### CABINET DU MAIRE

1- Demande de subvention pour le déploiement du plan Numérique dans les écoles publiques de la ville

Rapporteur: Mme MICHAUD

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une participation financière de 12 000 € au titre de la réserve parlementaire.

#### **DIRECTION GENERALE**

#### 2- Construction d'un pôle sportif - Programme de maîtrise d'œuvre - Jury de concours

Rapporteur: M. MOROGE

Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, 4 contres du groupe » Pierre-Bé demain » et 3 abstentions du groupe « Divers gauche, laïque et républicaine »

**APPROUVE** le programme de l'opération

**DECIDE** le lancement d'un concours à maîtrise d'œuvre

ARRETE le nombre des équipes concourantes à trois

**ATTRIBUE** à chaque équipe une prime de 40 000 € TTC.

**DESIGNE** les cinq membres titulaires du jury de concours et leurs suppléants, les personnes qualifiées et les personnalités étant désignées par le pouvoir adjudicateur.

#### 3- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la MIC de Pierre-Bénite

### Rapporteur: Mme CLAUZIER

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle à la MJC de Pierre-Bénite d'un montant de 1000 €.

**DIT** que la dépense est inscrite au budget 2016.

#### 4- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'ESL Pierre-Bénite

### Rapporteur: M. COUPE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'ESL Pierre-Bénite d'un montant de 2 500 €.

**DIT** que la dépense est inscrite au budget 2016.

# 5- Convention de groupement de commandes entre la ville de Pierre-Bénite, la ville d'Irigny et le CCAS d'Irigny pour la passation d'un marché unique de produits d'entretien

### Rapporteur: Mme MICHAUD

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** de mettre en place un groupement de commandes avec la ville d'Irigny et le CCAS d'Irigny dans le cadre de la passation du marché des produits d'entretien

ACCEPTE que la ville d'Irigny soit nommée coordonnateur du groupement

**ACCEPTE** les termes de la convention

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention du groupement et tous les documents s'y rapportant

# 6- Convention de groupement de commandes entre la ville de Pierre-Bénite et la ville d'Irigny pour la passation d'un marché de vêtements de travail et équipement de protection

#### Rapporteur: Mme MICHAUD

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- **-DECIDE** de mettre en place un groupement de commandes avec la ville d'Irigny et le CCAS d'Irigny dans le cadre de la passation du marché des produits d'entretien
- -ACCEPTE que la ville d'Irigny soit nommée coordonnateur du groupement

**ACCEPTE** les termes de la convention

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention du groupement et tous les documents s'y rapportant

7- Convention de groupement entre la ville de Pierre-Bénite et le CCAS de Pierre-Bénite pour la passation d'un marché unique de tickets restaurants

Rapporteur: Mme MICHAUD

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** de mettre en place un groupement de commandes entre la ville de Pierre-Bénite et le CCAS de Pierre-Bénite dans le cadre de la passation du marché des titres restaurant

ACCEPTE que la ville de Pierre-Bénite soit nommée coordonnateur du groupement

**ACCEPTE** les termes de la convention

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention du groupement et tous les documents s'y rapportant

#### **DIRECTION GENERALE**

8- Convention pour l'intervention d'u médecin de crèche

Rapporteur: Mme BELATTAR

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention entre la Commune de Pierre-Bénite et Le Docteur Pieranne AOUINI », valable du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017.

DIT que les crédits sont prévus chapitre 011 article 6228

Le Maire lève la séance à 19 h 50